

Reventin-Vaugris

Fermeture de Comptoir de campagne : une reprise espérée

La fermeture du magasin reventinois, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise Comptoir de campagne, laisse clients et commerçants dans une grande inquiétude.

Clémence Lena -



Le magasin Comptoir de campagne à Reventin-Vaugris est désormais fermé. Photo Le DL /C.Le.

C'est un coup de massue pour la commune de Reventin-Vaugris. [La liquidation judiciaire de l'entreprise Comptoir de campagne](#), jeudi 4 avril, a conduit à la fermeture du magasin. Au grand dam des clients. Fer de lance du projet de [Halle commerciale](#) ouverte en décembre 2021 par la municipalité, le commerce avait trouvé son public. Il proposait une épicerie multi-services avec des légumes produits localement, de la charcuterie, de la viande et du fromage, un café-snack, mais aussi un bureau postal, un service de cordonnerie et de pressing.

Un véritable lieu de vie, donc, qui a dû fermer ses portes, contraint et forcé. « On se retrouve englués dans cette situation alors que le magasin marche bien », regrette la gérante Audrey Pellet. Tout en laissant entrevoir une lueur d'espoir : « On est en collaboration avec la municipalité pour pouvoir reprendre le commerce et donc le rouvrir. Tout va dépendre du liquidateur judiciaire pour ce qui concerne les délais. »

« Si ça dure trop, c'est moi qui vais me retrouver en liquidation judiciaire »

Comptoir de campagne vendait également le pain de Jean-François Fayard. Boulanger depuis dix-huit ans dans la commune, dans un autre local, ce dernier avait rejoint la Halle commerciale lors de son ouverture. Et se retrouve aujourd'hui complètement piégé : « Je peux faire du pain mais je ne peux plus le vendre, déplore-t-il. Je me retrouve en vacances forcées. » Très inquiet pour la suite, l'artisan espère une solution rapide, au moins pour pouvoir vendre ses produits : « Si ça dure trop, c'est moi qui vais me retrouver en liquidation judiciaire. »

La maire de Reventin-Vaugris, Édith Ruchon, se dit « totalement mobilisée » aux côtés des deux commerçants : « On a un bâtiment qui est superbe et une activité qui marche bien », souligne-t-elle. « On a la clientèle, des commerçants et des élus investis. J'ai espoir qu'on arrive à rouvrir prochainement. En attendant, nous allons demander au liquidateur de pouvoir poursuivre la vente du pain et des pâtisseries de notre boulanger pendant la période intermédiaire, le temps que les dossiers de la reprise se montent. » Pour l'élue, « il est essentiel de maintenir ce service aux habitants. »